

Paris, le 9 juillet 2007



**SNETAA**  
**SNETAA-CPE**  
**DIRECTION**  
**SNATOS**  
**SNEPAG**  
**SNETAA-IPE**  
**SNPFCDN**  
**SNETAA-MI-SE**  
**SNO**  
**SNETAA-ONAC**  
**SNETAA-INJSA**

## **Communiqué de presse**

### **EIL RECUE AU MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE**

Une délégation de la fédération EIL a été reçue au ministère de l'Education Nationale. Le 5 juillet 2007. Après avoir précisé sa conception du syndicalisme, la délégation a rappelé son attachement à la laïcité, et à la séparation des Eglises et de l'Etat. La fédération a fait part de son inquiétude concernant la violence des jeunes, violence aux origines multiples, et a souhaité qu'une solution durable à ce problème de notre société soit trouvée. La délégation a souhaité qu'un enseignement de la laïcité soit donné à tous les élèves. Elle a rappelé son souhait de développer un collège de la réussite pour tous.

La délégation EIL a fait part de son analyse et de ses interrogations quant aux propositions sur l'Ecole contenues dans le discours de politique générale présenté par le Premier Ministre à l'Assemblée Nationale. Elle a rappelé que la volonté affichée de « conduire 50 % de notre jeunesse à un diplôme de l'enseignement supérieur » doit considérer le cadre de la voie de l'enseignement professionnel.

Elle a interrogé le ministère sur les moyens dont disposeraient les établissements pour la mise œuvre du socle commun et pour la généralisation du soutien individualisé. Elle a fait part de ses inquiétudes quant à la mise en place d'études dirigées alors que les moyens sont retirés aux établissements.

La fédération EIL a affiché sa désapprobation concernant la note de vie scolaire, les Conseillers Principaux d'Education doutant fortement de l'utilité de ce dispositif censé évaluer le comportement des élèves, les résultats n'étant pas, pour la fédération EIL, aussi bons que ceux initialement escomptés.

La Fédération a dénoncé les risques de réduction d'horaires des élèves au prétexte d'alignement des moyennes de nos élèves sur les moyennes horaires européennes inférieures aux pratiques scolaires de notre pays, sans tenir compte des spécificités de nos enseignements.

La fédération EIL s'est indignée des 17 000 suppressions de postes prévus pour le budget 2008. Ces suppressions touchant aussi bien les enseignants que les non enseignants aggraveront les conditions de travail de tous les personnels, confirmant la fin de priorité de l'Education pour la Nation, d'une part et l'utilisation des services publics comme source d'économie et de développement des emplois précaires par suppression de postes de fonctionnaires d'autre part. Elle a interrogé le ministère sur le devenir des personnels contractuels, demandant un plan de titularisation.

La délégation EIL a fait part de difficultés posées par le transfert des personnels TOS aux collectivités territoriales, notamment en ce qui concerne les indemnités et les mutations.

La fédération a rappelé les pertes de pouvoir d'achat des fonctionnaires, alors que les salaires du privé ont connu des améliorations et elle a demandé d'abord un rattrapage des salaires par rapport au coût de la vie, ensuite une revalorisation des métiers des personnels enseignants et non enseignants.

La fédération a pris en note la mise en place des groupes de travail préparant pour l'automne un livre vert portant sur l'ensemble des problèmes de l'enseignement, afin de déboucher au printemps sur un livre blanc contenant des propositions à mettre en œuvre à la rentrée 2008. La fédération a conclu l'audience en demandant une modification de la notion de représentativité qui doit s'appuyer sur les élections et non sur des choix effectués par l'administration.

**CONTACT : Yves-Henri SAULNIER**

**Syndicats EIL Fédérés Unitaires**

74 rue de la Fédération 75 739 Paris Cedex 15 tél. : 01 53 58 00 39 - Fax : 01 45 67 05 53

e-mail : [fed.eil@wanadoo.fr](mailto:fed.eil@wanadoo.fr)

site : [www.fed-eil.com](http://www.fed-eil.com)